



Titre professionnel (niv.V) Conducteur-trice du transport routier de marchandises sur tous véhicules

permis CE
et CACES 3 R389 inclus !

Eligible CPF



Objectifs de la formation et compétences visées

Le ou la titulaire de ce titre professionnel effectue tous types de transport de marchandises à l'aide de véhicules porteurs. Il ou elle représente l'entreprise auprès des clients et maîtrise la réglementation sociale européenne. Il ou elle assure de plus le bon fonctionnement mécanique du véhicule.

Le (la) conducteur-trice du transport routier de marchandises sur porteur est sérieux-se et organisé-e. Il ou elle gère sa marchandise et son emploi du temps. Il ou elle respecte enfin les délais ainsi que la réglementation.

Titre professionnel (niv.V) Conducteur-trice du transport routier de marchandises sur tous véhicules

Contenu de la formation

Programme synthétique

- Conduite de véhicules porteurs
- Manœuvres, attelage, dételage
- Quai de chargement
- Vérifications
- Réglementation
- Sécurité
- Mécanique poids lourds

Agence de Saint-Malo-Dinan

Lycée Bel Air - TINTÉNIAC
02 99 68 15 50
geb.transport@ac-rennes.fr



Contacts
Conseiller en formation continue
Liassissi MAZOU
Coordinatrice
Francine BIHAN



Pré requis

Être majeur.
Être titulaire du titre porteur ou du permis C + FIMO.
Satisfaire à la visite médicale.



Lieu de formation

Lycée des Métiers Bel Air
7 rue Ernest Renan - 35190 TINTÉNIAC



Publics

Tout public.
Détail : jeunes (- de 26 ans) et adultes demandeurs d'emploi, salariés en reconversion.



Validations

Titre professionnel (niv.V).
Conducteur-trice du transport routier sur tous véhicules (permis CE, et CACES 3 R389 inclus).



Dates

Du 8 avril 2019 au 7 juin 2019.



Informations spécifiques

Durée en centre : 286 h.
Calendrier : 9 semaines consécutives.



Tarif

Nous consulter.
Code CPF salarié : 2096
Code CPF demandeur d'emploi : 2096



Méthodes et moyens pédagogiques

Contrat de professionnalisation ou période de professionnalisation.
Parcours individualisé en fonction des besoins.



Formation éligible au CPF salarié



Formation éligible au CPF demandeur d'emploi



Congé individuel de formation



Financement "Région" possible



En contrat de professionnalisation